



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
ANGERS

## ENTREPRISES EN RJ/LJ À CÉDER

---

Le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires recense les entreprises et actifs à céder publiés sur Internet par les professionnels des procédures collectives : administrateurs et mandataires judiciaires.

<http://ventes-actifs.cnajmj.fr>

L'Association syndicale professionnelle d'administrateurs judiciaires publie les annonces des entreprises à céder de ses membres sur le site AJINFO

<https://www.aspaj.fr/je-veux-reprendre-une-entreprise/>